



Demande de renseignement pour jugement rendu

Par **tatalili59**, le **27/05/2009** à **09:31**

Bonjour, rnrnje viens vers vous, je suis dans une impasse et ne sait plus quoi faire. Mon ex épouse a recouvert un dossier en 2008 au tribunal de nimes (résidence des enfants) j'ai pris un avocat sur nimes je reste sur lille (nord). Le jugement a été rendu je suis condamné a lui payer 500 euros de frais de dédommagement et la pension se monte a 360 euros pour 2 enfants. Nos revenu sont de 2260 euros est les dépenses de 1923 euros (edf, loyer, eaux frais de trajet travail..) il nous reste a vivre 337 euros le dossier n'a pas du être examiner comme il le faller. J'ai fait appel mais je dois prendre un avoué et payer ses honoraires plus les honoraires de l'avocat si je veut être défendu comme il le faut (nous travaillons on n'a pas le droit a l'aide judiciaire). Mon ex épouse ne paye rien (handicapé a 60% mais jamais les preuves et je doute fort de sont handicapé la connaît que trop bien) et elle touche de tous les cotés en plus de plus j'ai pu voir qu'elle se servir encore de sont nom d'ex épouse pour recevoir des paiements (usurpation d'identité je pense) et bien d'autre chose qui me paraisse pas normal et quel ne déclare pas. Quelqu'un pourrait il me conseiller ou m'aider afin que je puisse reprendre une vie normal et qu'elle me fiche la paix enfin. dans l'attente de vos réponse je vous en remercie.